

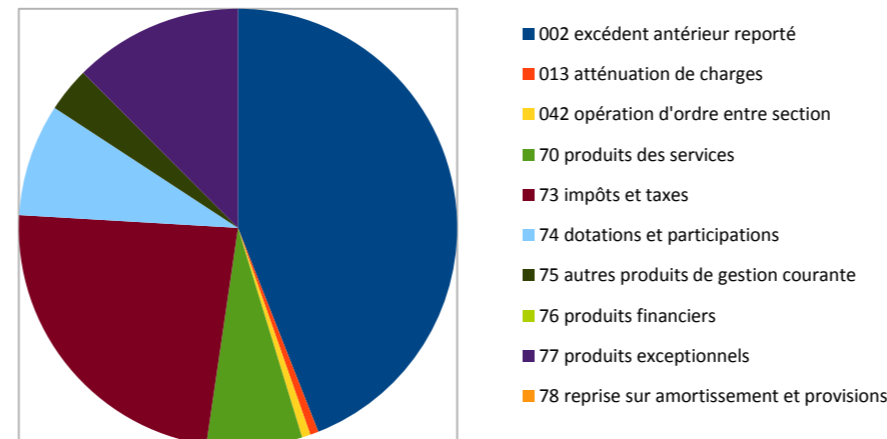
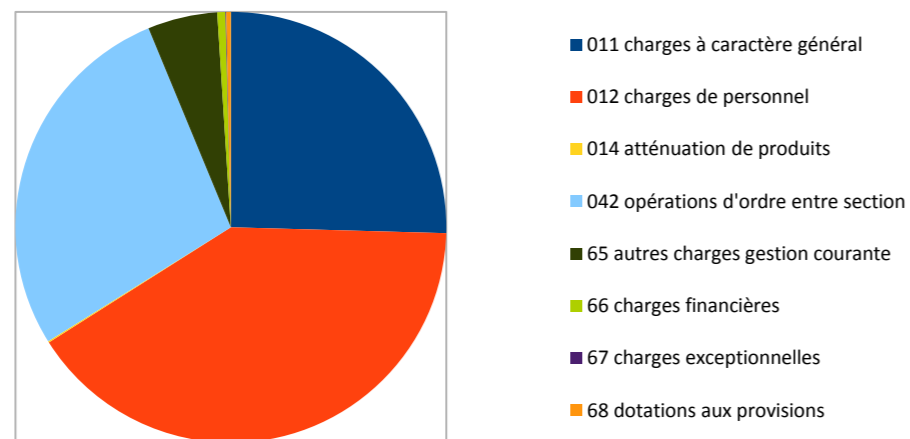
COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2017		RECETTES	2017	
	€	%		€	%
011 charges à caractère général	760 345 €	25,44	002 excédent antérieur reporté	2 402 902 €	44,03
012 charges de personnel	1 212 980 €	40,59	013 atténuation de charges	33 918 €	0,62
014 atténuation de produits	3 130 €	0,10	042 opération d'ordre entre section	34 127 €	0,63
022 dépenses imprévues fonctionnement	0 €	0,00	70 produits des services	384 269 €	7,04
023 virement à la section investissement	0 €	0,00	73 impôts et taxes	1 289 003 €	23,62
042 opérations d'ordre entre section	826 041 €	27,63	74 dotations et participations	452 547 €	8,29
65 autres charges gestion courante	156 433 €	5,23	75 autres produits de gestion courante	179 565 €	3,29
66 charges financières	18 236 €	0,61	76 produits financiers	7 €	0,00
67 charges exceptionnelles	1 814 €	0,06	77 produits exceptionnels	681 542 €	12,49
68 dotations aux provisions	10 155 €	0,34	78 reprise sur amortissement et provisions	0 €	0,00
TOTAL HORS CESSIONS IMMOBILISATIONS	2 343 910 €	78,41	TOTAL HORS EXCEDENT REPORTE	3 054 978 €	55,97
TOTAL DEPENSES	2 989 134 €	100,00	TOTAL RECETTES	5 457 880 €	100,00

Résultat de fonctionnement = 5 457 880 – 2 989 134 = 2 468 746 €

(somme affectée à l'investissement 2018 pour le financement des restes à réaliser 2017 et aux projets communaux)



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011 - charges à caractère général : fluides (eau, électricité...), carburants, alimentation (restaurants scolaires, CLSH, TAP), fournitures et sorties scolaires, assurances, fournitures de bâtiment, réseaux, locations d'engins, taxes foncières...

012 - Charges de personnel : la masse salariale pourrait paraître élevée en comparaison de celle constatée dans les communes de même strate démographique. Explication : les autres dépenses de fonctionnement sont modérées par rapport à celles des autres communes (ex : intérêt de la dette, achats). La commune propose malgré tout de nombreux services aux habitants (ex : centres de loisirs, ludothèque...), des équipements aux associations.

014 – Atténuation de produits : pénalités relatives à la loi SRU (sans objet en 2016 et 2017), dégrèvement jeunes agriculteurs

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à amortir les biens, à faire apparaître la valeur comptable lors de la cession de biens qui étaient intégrés dans l'inventaire des immobilisations.

65 - Autres charges de gestion courante : contribution aux syndicats intercommunaux, subventions aux associations, indemnités des élus...

66 - Charges financières : intérêts des emprunts (maison médicale : avant 2017, au budget annexe).

67 - Charges exceptionnelles : aides financières aux personnes en difficulté, subvention exceptionnelle aux associations.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013 - Atténuation de charges : indemnisation par l'assureur des absences du personnel communal.

042 - Opérations d'ordre : opérations qui n'impactent pas le budget. Elles servent à constater les travaux en régie (travaux effectués par les employés communaux avec des matériaux payés en dépenses de fonctionnement, dont le montant est ensuite affecté en investissement afin que la commune puisse récupérer une partie de la TVA payée lors de l'achat de ces matériaux), à sortir les biens communaux de l'actif (ex : vente d'un bien immobilier ou reprise d'un véhicule).

70 - Produits des services : participations des familles aux services périscolaires, repas à domicile, régie des spectacles, concessions dans les cimetières, RODP, neutralisation de transferts de charges par agglomération ...

73 - Impôts et taxes : contributions directes, attribution de compensation versée par Valence Agglo, taxe sur les pylônes ...

74 - Dotations et participations : dotations de l'État (dotation globale de fonctionnement, dotation solidarité rurale), compensation de l'État sur les 4 taxes, participations de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat enfance.

75 - Autres produits de gestion courante : revenu des immeubles et locations de salles

76 - Produits financiers : intérêts des placements, parts sociales.

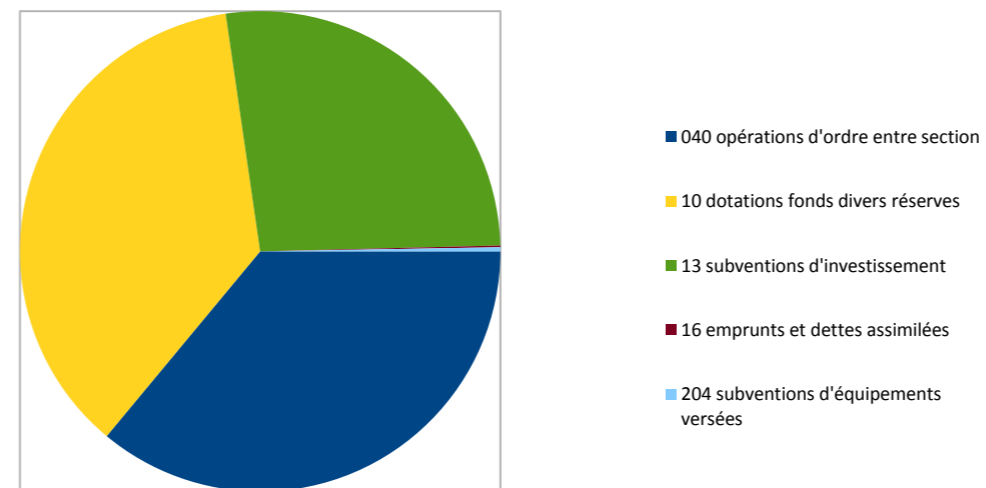
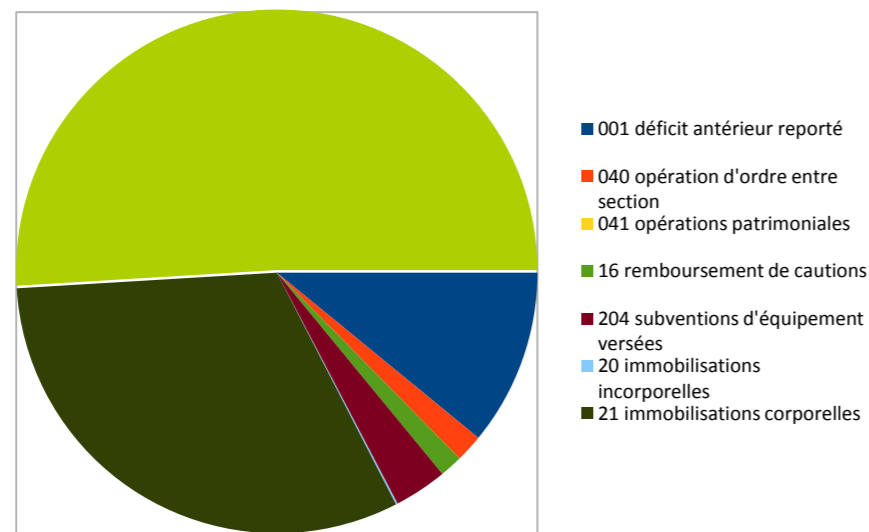
77 - Produits exceptionnels : dons, annulations de mandat, produit de cessions, indemnisation par l'assureur des dégâts sur les bâtiments communaux, dégrèvement de taxe foncière.

COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	€	%	RECETTES	€	%
001 déficit antérieur reporté	218 419 €	10,93			
040 opération d'ordre entre section	34 127 €	1,71	040 opérations d'ordre entre section	826 041 €	36,03
16 emprunts et dettes assimilées	28 116 €	1,41	10 dotations fonds divers réserves	840 854 €	36,68
204 subventions d'équipement versées	65 880 €	3,30	13 subventions d'investissement	616 913 €	26,91
20 immobilisations incorporelles	2 025 €	0,10	16 emprunts et dettes assimilées	2 654 €	0,12
21 immobilisations corporelles	631 557 €	31,60	204 subventions d'équipements versées	6 234 €	0,27
23 immobilisations en cours	1 018 404 €	50,96			
TOTAL HORS SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 780 109 €	89,07			
TOTAL DEPENSES	1 998 528 €	100,00	TOTAL RECETTES	2 292 696 €	100,00

Résultat d'investissement : 294 168 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : travaux en régie, moins-value suite à reprise d'un bien.
 041 - opérations patrimoniales : frais d'insertion.
 16 - remboursement de cautions (logements, parkings) et annuités de l'emprunt
 204 - Subventions d'équipement versées : participation au SDED lors d'enfouissement de réseaux (les Bois et les Singulières).
 20 - immobilisations incorporelles : frais d'études (modification du PLU) et honoraires du commissaire enquêteur.
 21 - Immobilisations corporelles : honoraires liés aux cessions de voirie, d'acquisitions (projet "les Jardins"), signalisation (accessibilité), matériels pour service technique (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, poste MIG, rouleau palpeur), aménagement du Jardin Sémaphore, photocopieur pour l'accueil de la mairie, nouveaux matériels et installations suite aux travaux pour le restaurant scolaire des Lys, accessibilité des ERP, aménagement de la passerelle le long de la RD 538 (tranche 2), chaudière à condensation pour le restaurant scolaire de Montéliér.
 23 - Immobilisations en cours : travaux de voirie (364 K €), extension de l'école Emile Juge (18 K €), construction de la salle des Cerceaux (136 K €), réaménagement du restaurant scolaire des Lys (279 K €), extension du gymnase (51 K €), réhabilitation des tribunes du complexe sportif (157 K €),

RECETTES D'INVESTISSEMENT

040 - opérations d'ordre : valeur nette comptable de biens cédés, dotations aux amortissements
 10 - Dotation fonds divers réserves : fond de compensation de la TVA (217 K €), taxe d'aménagement (105 K €), affectation du résultat (518 K €)
 13 - Subventions d'investissement : subvention du département (voirie, école Juge, salle des cerceaux, réaménagement des Lys), de la CAF (ludothèque), de l'Etat (école Juge, réaménagement des Lys, extension du gymnase), agglo (école Juge, réaménagement des Lys, participation au financement des travaux d'eaux pluviales)
 16 - cautions perçues
 204 - Subventions d'équipement versées : participation au financement d'une extension de réseau (SDH : les Singulières)